



UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'association ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) porte un **centre de ressources**, qui a « pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs-trices du développement social et urbain, à commencer par les professionnels-les de la politique de la ville »¹ par la mise à disposition de ressources et l'organisation de temps d'échanges.

Du fait de son histoire et des connaissances acquises, elle intervient simultanément dans trois domaines : l'**intégration des immigrés-es**, la **prévention des discriminations** (en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes) et l'**égalité**, ainsi que le **développement social urbain**, à travers, notamment, la mise en œuvre de la politique de la ville.

La particularité de l'action de l'ORIV se trouve dans la **complémentarité entre ces différents domaines**, le **croisement des réflexions**, l'**articulation entre pratiques et connaissances** et la **territorialisation des activités**. L'action de l'association s'inscrit également dans une **logique de prospective et d'anticipation**, mais aussi **d'interpellation** des pouvoirs publics. Elle vise ainsi une **transformation des représentations et des pratiques, notamment dans le champ professionnel**.

L'ORIV s'inscrit dans **des réseaux nationaux** : Réseau des centres de ressources politique de la ville, Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI). Ils permettent une mise en perspective, une confrontation des analyses et une mutualisation des ressources.



UNE STRUCTURE AU SERVICE DES ACTEURS ET ACTRICES DU GRAND EST

L'association ORIV s'adresse aux **acteurs-trices** (élus-es, agents-es des services de l'État et des collectivités, associations...) intervenant dans les domaines de travail qui sont les siens. Le centre de ressources tient compte « d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux »¹. Il favorise le **décloisonnement des cultures professionnelles et les rencontres entre intervenants-es** dans la mesure où ils constituent une réponse à la complexité des problématiques rencontrées sur les territoires et/ou auprès des populations.

Les activités de l'ORIV visent à :

- « contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnels-les par le **partage d'information, co-élaboration d'outils, diffusion de pratiques, mise en réseau...**,
- accompagner la montée en compétences des acteurs locaux par l'**organisation de cycle de qualification, de temps formatifs...**,
- **capitaliser et diffuser** par un travail de veille, de **mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et/ou contenus...** »².

Plus globalement, l'ORIV produit, diffuse et met à disposition des connaissances et des ressources en lien avec ses domaines d'intervention. Il met en débat et vient également en appui des politiques publiques mais aussi de démarches citoyennes.

¹ Le nouveau cadre de référence des Centres de Ressources Politique de la Ville, Mars 2017, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, page 3 http://www.cgnet.gouv.fr/sites/cgnet.gouv.fr/files/atoms/files/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

² Ibid, page 17.



UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE

Agir au plus près des intervenants-es et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la **fonction ressources**. Elle constitue le **support des interventions de l'ORIV**.

La fonction ressources est **transversale à l'ensemble des activités et thématiques** de l'ORIV et se traduit par :

- La gestion d'un **centre de documentation** (ouvrages, périodiques, rapports...), ouvert à toutes et à tous (sur rdv).
- La réalisation d'une **veille informative sur l'actualité nationale**.
- La mise à disposition de ressources par le biais d'un **site internet** (www.oriv.org).
- La publication d'un **bulletin d'information** « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville » et d'une **lettre d'information** visant à rendre compte de l'actualité, des nouveautés, des événements marquants...
- La production **d'outils, de notes, d'analyses statistiques**, etc., pour répondre aux attentes des intervenants-es, capitaliser et valoriser les travaux menés par l'ORIV.
- La participation à différents **réseaux nationaux**, via notamment l'alimentation de deux panoramas de la presse : l'un sur l'actualité de la politique de la ville (www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville) et l'autre sur l'intégration, l'immigration, la lutte contre les discriminations (www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations).
- La participation à la mise à jour du **site internet du Réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville** (www.reseau-crpv.fr).
- L'alimentation du **Portail européen sur l'intégration**, outil de la Commission européenne : recensement de ressources, rédaction d'analyses, valorisation d'expériences (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>).



AXES DE TRAVAIL

Le programme de travail est élaboré **annuellement à partir des enjeux identifiés par l'association**. Ces derniers le sont à partir des observations faites sur le terrain, des attentes exprimées par les acteurs-trices, des réflexions engagées et des préoccupations portées par les membres du Conseil d'administration. Le programme de travail s'articule également aux orientations des politiques publiques, locales et nationales, relevant des thématiques d'intervention de l'association.

Les actions du programme de travail 2018 se structurent autour de **trois grands enjeux** retenus par l'association :

- Les processus démocratiques, la citoyenneté et les actions visant à « faire commun ».
- La justice sociale, la reconnaissance des droits et l'accès aux droits et aux services des personnes.
- L'interdépendance entre les territoires et entre les personnes dans une optique de solidarité.

PERMETTRE LA PRISE EN COMPTE ET LA RECONNAISSANCE DES HABITANTS-ES

Les démarches fondées sur la mobilisation des habitants-es permettent de renouveler l'action publique. L'ORIV accompagne la reconnaissance de ces processus participatifs, qu'ils soient menés dans le cadre d'instances souhaitées par les institutions (notamment les conseils citoyens) ou par des structures associatives.

➔ *Il s'agit pour l'ORIV de soutenir le développement de ces modes d'intervention et de porter à connaissance les conditions de leur mise en œuvre pour en assurer la pérennité.*

Accompagner et outiller les intervenants-es et les membres des conseils citoyens

- Actualisation de l'état des lieux sur le fonctionnement des conseils citoyens dans le Grand Est.
- Mise en réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens, actualisation du répertoire et de l'offre de formation mobilisable.

Diffuser et promouvoir les pratiques et expériences efficientes

- Echanges de pratiques entre différents quartiers du Rhin supérieur (participation au projet MARGE)
- Organisation d'une journée régionale de la plateforme EST, visant à promouvoir des initiatives de la société civile.

AGIR SUR CE QUI FAIT COMMUN

Dans un contexte de développement des peurs et de méfiance, qui donne lieu au renforcement des processus de rejets et de replis, il paraît important de permettre aux professionnels-les de renforcer leur capacité d'agir sur ce qui fait commun, de donner des éléments leur permettant de renforcer le « vouloir » vivre ensemble et de prendre conscience des représentations et de leurs impacts sur la manière de mener l'action publique.

- ➔ *Il s'agit pour l'ORIV de renforcer les cadres permettant ce vivre ensemble (principe de laïcité, histoire commune...), de mettre en œuvre des actions privilégiant un travail inter-acteurs et d'accompagner de « nouveaux » modes de travail notamment autour de l'engagement.*

Contribuer à améliorer l'image des quartiers populaires en faisant évoluer les représentations et en permettant de changer le regard

- Organisation de rencontres thématiques et territorialisées pour échanger sur l'image des quartiers populaires.
- Capitalisation de ces réflexions et diffusion des travaux lors d'une journée régionale.

Accompagner les acteurs-trices dans leurs pratiques visant à renforcer le lien social

- Accompagnement de démarches permettant d'agir sur les processus de rupture, de replis ou de rejets : formation-action, journées de travail, colloque.
- Capitalisation de ces réflexions et diffusion.

Accompagner la mise en œuvre du principe de laïcité en qualifiant les acteurs-trices

- Mise en réseau des formateurs-trices du plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité ».
- Mise à disposition de ressources via un site internet et un panorama de presse dédié.
- Développement d'actions de qualification visant à faire vivre le principe de laïcité.

Soutenir et valoriser les actions visant à renforcer les appartenances

- Organisation de l'itinérance et des animations autour de l'exposition « De l'immigré au Chibani ».
- Recensement des dynamiques territoriales relatives aux enjeux d'histoire et mémoire de l'immigration et des quartiers dans le Grand Est.

PROMOUVOIR L'EGALITE D'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES

L'égalité d'accès aux droits et aux services constitue un élément fort de cohésion sociale. Elle peut être remise en cause pour différentes raisons : méconnaissance de ses droits, non recours, distance symbolique, barrière géographique, discriminations.

- ➔ *L'action de l'ORIV a pour objectifs de permettre aux acteurs-trices d'appréhender plus finement les besoins en matière d'accès aux droits et aux services ainsi que les obstacles à leur mise en œuvre pleine et entière. Une attention particulière est portée sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le cadre des actions.*

Favoriser l'accès au droit/aux droits des habitants et habitantes des quartiers prioritaires de la politique de la ville

- Production d'éléments de connaissances sur l'accès aux droits et aux services dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Appui dans le cadre du suivi d'une expérimentation d'une MSAP (maison de services aux publics) en milieu urbain.

Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement des victimes de discriminations

- Appui et accompagnement des acteurs (collectivités, services de l'Etat) dans le cadre de politiques publiques visant la lutte contre les discriminations et celles contre le racisme, l'antisémitisme et la haine envers les LGTBI.

Accompagner et outiller les intervenants-es dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre les discriminations

- Accompagnements méthodologiques et documentaires auprès des intervenants-es dans le cadre de la mise en œuvre des axes transversaux des contrats de ville et des plans de lutte contre les discriminations.
- Appui à l'élaboration d'un guide sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le champ de la santé.

Capitaliser et diffuser des connaissances sur les enjeux de prévention et lutte contre les discriminations

- Valorisation des ressources et des connaissances produites sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le domaine de la petite enfance et de la santé.

CONTRIBUER A L'INTEGRATION SOCIALE

L'intégration sociale, c'est-à-dire la participation active de toutes et tous à la société, est un enjeu de société. Elle est encore plus importante pour celles et ceux nouvellement arrivés-es sur le territoire national. Il s'agit à la fois d'interroger les processus permettant à une personne ou à un groupe de trouver sa place dans la société dans une logique d'interaction et d'interdépendance, et d'agir sur les obstacles à l'égalité des droits et de traitement.

➔ *Il s'agit, pour l'ORIV, d'appuyer les acteurs et les actrices par des apports méthodologiques et documentaires, la diffusion de connaissances, la conception d'outils et la valorisation d'expériences.*

Comprendre les processus à l'œuvre en matière d'intégration sociale et de production des inégalités

- Production d'éléments de connaissance statistique sur les immigrés-es et notamment les primo-arrivants-es.
- Participation à des travaux à visée comparative (à l'échelle de la région ou dans une logique transfrontalière).

Outiller les acteurs et les actrices par la mise en place de formes de travail collaboratives

- Mise en place d'espaces de travail et élaboration de supports permettant de traiter collectivement des sujets.

Optimiser l'intervention des politiques publiques au service des parcours migratoires

- Optimisation des articulations entre politiques d'intégration et politique de la ville.
- Réflexions visant à renforcer l'implication des politiques et actions de droit commun au service de parcours d'accueil et d'intégration.

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

Par son action en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville, l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale. Il s'agit dans ce cadre d'accompagner et d'outiller les acteurs-trices dans la mise en œuvre des contrats de ville autour des enjeux de droit commun, de solidarité intercommunale, d'évaluation et d'observation.

Mettre à disposition des ressources pour l'action

- Production de notes méthodologiques et organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et dans une logique inter-acteurs, sur la base de l'actualité ou d'un thème.
- Réalisation d'un recueil d'actions menées par les acteurs économiques au bénéfice des territoires et des habitants-es des quartiers prioritaires.

Accompagner les équipes au service des territoires et des habitants-tes

- Animation de temps de qualification « inter-sites » sur les démarches d'évaluation et d'observation, sur l'élaboration du pacte financier et fiscal, et sur la prise en compte des axes transversaux du contrat de ville.
- Accompagnement d'acteurs pour une intervention optimisée dans le cadre du contrat de ville.



MODALITES D'INTERVENTION

Les actions varient selon les situations locales, mais l'association a souhaité qu'elles soient guidées par les **modalités d'interventions suivantes** :

- Reconnaître la place et le rôle des « acteurs intermédiaires ».
- Promouvoir des formes de travail collectif et favoriser la mise en réseau.
- Renforcer la mobilisation des acteurs locaux (y compris les habitants-es).
- (Re)-Penser l'intervention sur les territoires et auprès des publics.
- Faire évoluer les pratiques professionnelles.

Par ailleurs, si l'ORIV intervient depuis 2016 à l'échelle de la région Grand Est, l'enjeu pour 2018 réside dans la **consolidation** et le **développement de partenariats**, notamment avec les collectivités.



DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION

Pour mener ces démarches, l'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association. La mise en œuvre de ce programme est assurée par une équipe de huit salariées, en lien avec les administrateurs-trices de l'association. Certaines actions bénéficient également d'un partenariat avec Citoyens et Territoires, dans le cadre de la Plateforme Egalité et Solidarité entre les Territoires.